



Fiche de données de sécurité (FDS)

Date d'émission : 13-Avr-2016

Revision Date: 17-Jan-2020

Version 3

1. IDENTIFICATION

Identificateur de produit

Nom du produit **2,4-D Ester 700 Liquid Herbicide**

Autres moyens d'identification

Numéro de la feuille de données de sécurité ADAMA-217

Numéro (s) d'enregistrement Non enregistré aux États-Unis
No. 31698 ou 33111 (*Loi sur les produits antiparasitaires*)

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Herbicide.

Données du fournisseur de la fiche de données de sécurité

Titulaire

ADAMA Agricultural Solutions Canada Ltd.
300 – 191 Lombard Avenue
Winnipeg, Manitoba R3B 0X1
1-855-264-6262

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

Nombre d'appel d'urgence Pour un incendie, un renversement et / ou un contact de fuite INFOTRAC:
1-800-535-5053 (North America) 1-352-323-3500 (International)
Pour les urgences médicales et les enquêtes sur la santé et la sécurité, contactez
PROSAR: 1-877-250-9291

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Ce produit chimique est un produit antiparasitaire homologué par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire de Santé Canada et est assujéti à certaines exigences en matière d'étiquetage en vertu de la Loi sur les produits antiparasitaires (LPA). Ces exigences diffèrent des critères de classification et des informations de danger requises pour les fiches de données de sécurité et pour les étiquettes sur le lieu de travail des produits chimiques homologués non-LPA. Voir la section 15 pour plus d'informations. Ce produit a été classé selon le Règlement sur les produits dangereux du Canada (SIMDUT 2015).

Apparence Liquide d'ambre

État physique Liquide

Odeur Caractéristique phénolique et hydrocarbure

Classification

Toxicité aiguë - Oral	Catégorie 4
Toxicité aiguë - Inhalation (poussières / brouillards)	Catégorie 4
Sensibilisation cutanée	Catégorie 1

Mot indicateur

Attention

Mentions de danger

Nocif en cas d'ingestion
Nocif en cas d'inhalation
Peut provoquer une réaction allergique cutanée



Conseils de prudence – Prévention

Utiliser un équipement de protection individuelle au besoin
 Laver le visage, les mains et toute la peau exposée soigneusement après la manipulation
 Ne pas manger, boire ou fumer lors de l'utilisation de ce produit
 Éviter de respirer la poussière / fumée / gaz / brouillard / vapeurs / spray
 Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé
 Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas être autorisés à sortir du lieu de travail

Conseils de prudence - Réponse

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver avec beaucoup de savon et d'eau
 En cas d'irritation de la peau ou d'éruption cutanée: consulter un médecin
 Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser
 EN CAS D'INHALATION: Enlever la personne à l'air frais et garder à l'aise pour respirer
 Appelez un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin si vous vous sentez mal
 EN CAS D'INGESTION: appelez un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin si vous vous sentez mal
 Rincer la bouche
 NE PAS faire vomir

Conseils de prudence – Entreposage

Magasin enfermé
 Garder hors de la portée des enfants

Conseils de prudence – Élimination

Éliminer conformément aux règlements fédéraux, provinciaux et locaux

Autres dangers

Très toxique pour la vie aquatique

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES SUBSTANCES

Nom chimique	N ° CAS.	% en poids
2,4-D 2-ethylhexyl ester	1928-43-4	89-94
Des distillats de pétrole	Propriétaire	3-4

Les ingrédients non identifiés de façon précise sont de propriété exclusive ou sans danger. Les valeurs ne sont pas des caractéristiques du produit

4. MESURES DE PREMIERS SOINS

Description des premiers soins

- Conseils généraux** Prenez le contenant, l'étiquette ou le nom du produit et le numéro d'enregistrement du produit antiparasitaire avec vous, lors de la recherche d'un contact médical.
- Contact avec les yeux** EN CAS DE YEUX: tenir les yeux ouverts et rincer lentement et doucement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Enlevez les lentilles de contact, si présent, après les 5 premières minutes, puis continuez à rincer l'oeil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
- Contact avec la peau** EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: enlève les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau avec beaucoup d'eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour le traitement conseil.

Inhalation	SI INHALÉ: déplacer la personne vers l'air frais. Si la personne ne respire pas, appelez le 911 ou une ambulance, puis faites une respiration artificielle, de préférence par bouche à bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir un nouveau traitement
Ingestion	EN CAS D'INGESTION: appelez immédiatement un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir, à moins d'être informé par un centre anti-poison ou un médecin. Ne pas donner de liquide à la personne. Ne pas rien faire par la bouche à une personne inconsciente.

Symptômes et effets les plus importants

Symptômes	Nocif en cas d'ingestion. Nocif en cas d'inhalation. Peut provoquer une réaction allergique cutanée.
------------------	--

Indication des éventuels besoins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Notes au médecin	NE PAS faire vomir. Ce produit contient des distillats de pétrole. Les vomissements peuvent provoquer une pneumonie par aspiration. Pas d'antidote spécifique. Employez des soins de soutien. Ce Le produit peut provoquer une légère irritation des yeux. Une surexposition au 2,4-D peut provoquer la toux, le brûlage, le vertige ou la perte temporaire de coordination musculaire. Autre possible Les effets de la surexposition comprennent la fatigue, la faiblesse musculaire ou la nausée. Le traitement doit être basé sur le jugement du médecin en réponse aux réactions du patient. Traiter de façon symptomatique.
-------------------------	--

5. MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE**Agents extincteurs appropriés**

Eau pulvérisée (brouillard). Mousse d'alcool. Dioxyde de carbone (CO₂). Produit chimique sec.

Moyens d'extinction inappropriés	Non déterminé.
---	----------------

Dangers spécifiques du produit

Non classé comme un liquide combustible, mais peut brûler dans des conditions de feu

Produits de combustion dangereux Dans des conditions de feu, peuvent produire des gaz comme le chlorure d'hydrogène, les oxydes d'azote et les oxydes de carbone.

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL**Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Précautions personnelles	Utilisez un équipement de sécurité et des procédures appropriées à la taille du déversement. Gardez les sources potentielles d'allumage et les personnes inutiles.
---------------------------------	--

Précautions pour le protection de l'environnement

Précautions pour le protection de l'environnement	Éviter le ruissellement dans les eaux naturelles et les égouts.
--	---

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement	Empêcher d'autres fuites ou déversements s'il est sûr de le faire.
Méthodes de nettoyage	Entourez et absorbez les déversements avec des matériaux inertes tels que la perlite, les granules d'argile, la vermiculite, le sable ou la saleté. Containir tous les matériaux affectés dans un conteneur fermé et étiqueté pour une élimination appropriée. Isoler d'autres déchets. Nettoyez la zone contaminée telle que les surfaces dures avec du détergent et de l'eau, la collecte de la solution de nettoyage pour une élimination appropriée. De grands déversements sur le sol ou des surfaces similaires peuvent nécessiter l'élimination du sol supérieur.

7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE**Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Conseils sur la manutention sécuritaire	Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Après l'utilisation, lavez-vous les mains et autres Peau exposée. Portez des combinaisons sur une chemise à manches longues, des pantalons longs, des chaussettes, des chaussures et des gants résistant aux produits chimiques. Rincer les gants avant de les enlever. Retirer et laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Ne pas manger, boire ou fumer lors de l'utilisation de ce produit. Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas être autorisés en dehors du lieu de travail. Garder hors de la portée des enfants. Si l'herbicide pénètre les vêtements, retirez-le immédiatement; Puis lavez bien et met Sur des vêtements propres. Jeter les vêtements et autres matériaux absorbants qui ont été Trempé ou fortement contaminé par le concentré de ce produit. Après avoir utilisé ce produit, retirez les vêtements et lavez-les séparément et rapidement, et Lavez soigneusement les mains et la peau exposée avec du savon et de l'eau. Suivez les instructions du fabricant pour le nettoyage des vêtements et équipements de protection personnelle. Si aucune instruction de ce type n'est disponible, utilisez un détergent et de l'eau chaude. Conserver et laver l'équipement de protection individuelle séparé du linge ménagé. Après le travail, retirez tous les vêtements et la douche à l'aide de savon et d'eau.
--	--

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions d'entreposage	Magasin enfermé. Rangez le récipient bien fermé à l'abri des graines, des engrais, des plantes et des denrées alimentaires. Peut être conservé à n'importe quelle température. Bien agiter avant d'utiliser.
Conditions d'entreposage	Aucun connu

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION ET PROTECTION INDIVIDUELLE**Directives relatives à l'exposition**

Nom chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH IDLH
2,4-D 2-ethylhexyl ester	-	20 mg/m ³	TWA: 10 mg/m ³
Des distillats de pétrole	-	N/E	TWA: 1200 mg/m ³

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie	Veuillez vous référer à l'étiquette du produit. À utiliser seulement avec une ventilation adéquate. Utiliser des boîtiers de processus, une ventilation par aspiration locale ou d'autres contrôles techniques afin de maintenir l'exposition des travailleurs aux contaminants atmosphériques en dessous des limites recommandées ou réglementaires. Lors de la manipulation de plus de 401 L d'herbicide liquide ADAMA 2,4-D Ester 700 par jour, Les travailleurs doivent également utiliser un système fermé.
-----------------------------	--

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage	Goggles ou écran facial lors de la manipulation du concentré.
Protection de la peau et du corps	Manipulation du concentré (mélange et chargement): porter des combinaisons sur un manchon à manches longues Chemise, pantalons longs, gants résistant aux produits chimiques, chaussettes et chaussures. Rincer les gants avant suppression. Manipulation de la solution de pulvérisation diluée (pendant l'application, la réparation ou le nettoyage Équipement): porter des combinaisons sur une chemise à manches longues, pantalons longs, résistant aux produits chimiques Des gants, des chaussettes et des chaussures. Rincer les gants avant de les enlever. Les gants ne sont pas nécessaires pendant l'application lorsque l'applicateur est dans un tracteur joint ou un Cockpit d'avion fermé ..
Protection respiratoire	Les mélangeurs / chargeurs / applicateurs à l'aide d'armes de poing mécaniquement pressurisées doivent porter un Respiratoire s'ils manipulent plus de 7,5 L par jour. NE PAS manipuler plus de 12 L par jour.
Considérations générales sur l'hygiène	Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de sécurité

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

État physique	Liquide		
Aspect	Liquide d'ambre	Odeur	Caractéristique phénolique et hydrocarbure
Couleur	ambre	Seuil de perception de l'odeur	deNA
Propriété	Valeurs	Remarques • Méthode	
pH	5.0 (1% aqueous)		
Point de fusion/point de congélation	< -37°C	2,4-D	2EH
Point d'ébullition / intervalle d'ébullition	> 300°C	2,4-D	2EH
Point d'éclair	>100°C		
Taux d'évaporation	NA		
Inflammabilité (solide, gaz)	NA		
Limites d'inflammabilité dans l'air			
Limites d'inflammabilité supérieure	NA		
Limite inférieure d'inflammabilité	NA		
Pression de vapeur	4.80 x 10 ⁻⁴ Pa @ 25°C	2,4-D	2EH
Densité de vapeur	NA		
Densité relative	1.134		
Solubilité dans l'eau	Le produit est émulsionnable dans l'eau		
Solubilité dans d'autres solvants	Le produit est soluble dans l'huile		
Coefficient de répartition	Non déterminé		
Température d'auto-inflammation	Non déterminé		
Température de décomposition	>300°C	2,4-D	2EH
Viscosité cinématique	Non déterminé		
Viscosité dynamique	34.4 cP @ 20°C		
Propriétés explosives	Non déterminé		
Propriétés comburantes	Non déterminé		

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Ne pas réactif dans des conditions normales.

Stabilité chimique

Stable dans une utilisation normale et des conditions de stockage recommandées.

Possibilité de réactions dangereuses

Aucun sous traitement normal.

**Polymérisation
dangereuse** N'arrivera pas.

Conditions à éviter

Chaleur excessive. Ne pas stocker près de la chaleur ou de la flamme.

Matières incompatibles

Éviter le contact avec des agents acides, basiques ou oxydants forts.

Produits de décomposition dangereux

Dans des conditions de feu, peuvent produire des gaz comme le chlorure d'hydrogène, les oxydes d'azote et les oxydes de carbone.

11. RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies d'exposition probables

Contact avec les yeux Éviter le contact visuel.

Contact avec la peau Peut provoquer une réaction allergique cutanée.

Inhalation Nocif en cas d'inhalation.

Ingestion Nocif en cas d'ingestion.

Renseignements sur les composants

Nom chimique	Oral LD50	Dermal LD50	Inhalation LC50
2,4-D 2-ethylhexyl ester	= 300 mg/kg (Rat)	-	-
Des distillats de pétrole	> 5000 mg/kg (Rat)	> 2 mL/kg (Rabbit)	> 590 mg/m ³ (Rat) 4 h

Informations sur les effets toxicologiques

Symptômes Voir la section 4 de ce SDS pour les symptômes.

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Cancérogénicité Sur la base des informations fournies, ce produit ne contient aucun agent cancérogène de cancérogènes potentiels tel qu'indiqué par OSHA ou NTP.

Mesures numériques de la toxicité**DL50 orale aiguë (Rat):** >737 mg/kg**LD50 cutanée aiguë (Lapin):** >2,000 mg/kg**CL50 d'inhalation aiguë (Rat):** 2.66 mg/L (4-hr)**Irritation des yeux (lapin):** Légèrement irritant.**Irritation cutanée (lapin):** Légèrement irritant.**Sensibilisation cutanée (cobaye):** Sensibilisateur cutané.**12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES****Écotoxicité**

Ce produit contient un distillat de pétrole qui est modérément hautement toxique pour les organismes aquatiques. Toxique pour les petits mammifères, les oiseaux, les organismes aquatiques et les plantes terrestres non ciblées. Observez les zones tampons spécifiées sous MODE D'EMPLOI.

Ce produit nuira à d'autres plantes à feuilles larges à proximité de la zone de traitement. Si vous appliquez ce produit à l'aide d'un pistolet à main ou d'un mouchoir à pression pressurisé mécaniquement, ne pulvérisez pas directement ou ne laissez pas dériver le spray sur des plantes ornementales ou des jardins.

Ne pas pulvériser les racines exposées des arbres et des plantes ornementales.

Lixiviation: l'utilisation de ce produit chimique peut entraîner une contamination des eaux souterraines, en particulier dans les zones où les sols sont perméables (par exemple, sol sablonneux) et / ou la profondeur de la nappe phréatique est peu profonde.

Débit d'écoulement: pour réduire le ruissellement des zones traitées dans les habitats aquatiques, éviter d'être appliqué dans des zones à pente modérée à raide, au sol compacté ou à l'argile. Évitez l'application de ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues. La contamination des zones aquatiques résultant du ruissellement peut être réduite en incluant une bande de végétation non traitée entre la zone traitée et le bord du plan d'eau. À

Prévenir le ruissellement, éviter la pulvérisation sur les allées, les trottoirs ou d'autres surfaces dures. Ne pas irriguer dans les 24 heures suivant l'application.

Nom chimique	Algues/plantes aquatiques	Poissons	Crustacés
2,4-D 2-ethylhexyl ester	>30: 120 h Selenastrum mg/L EC50 4.1: 120 h Navicula mg/L EC50 0.23: 120 h Skeletonema mg/L EC50	7.2: 96 h Rainbow trout mg/L LC50 >5 : 96 h Bluegill mg/L LC50 0.24 96 h Tidewater Silverstide mg/L LC50	5.2: 48 h Daphnia magna mg/L EC50
Des distillats de pétrole	2.5: 72 h Skeletonema costatum mg/L EC50	41: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 1740: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50 static 2.34: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 19: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 static 45: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 flow-through	0.95: 48 h Daphnia magna mg/L EC50

Persistance/Dégradabilité

Dans le sol et l'eau aérobie, le 2,4-D 2EH est rapidement hydrolysé en acide 2,4-D, DT50 <1 jour. Le 2,4-D est dégradé microbialement avec une demi-vie typique (ester et acide) de 5 à 10 jours. Persistant dans les environnements anaérobies.

Bioaccumulation

Négligeable

Mobilité

Potentiel de mobilité modéré à élevé, mais rapidement dégradé.

Autres effets nocifs

Non déterminé

13. CONSIDÉRATIONS EN MATIÈRE D'ÉLIMINATION**Méthodes de traitement des déchets**

Élimination des déchets	L'élimination doit être conforme aux lois et règlements régionaux, nationaux et locaux applicables. Veuillez consulter l'étiquette du produit pour les exigences canadiennes en matière d'élimination des conteneurs.
Emballages contaminés	L'élimination doit être conforme aux lois et règlements régionaux, nationaux et locaux applicables. Veuillez consulter l'étiquette du produit pour les exigences canadiennes en matière d'élimination des conteneurs.
Autre information	Ne pas contaminer l'eau, les aliments ou les aliments par le stockage ou l'élimination.

14. RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU TRANSPORT

DOT

N° ID/ONU	UN3082
Nom officiel d'expédition	Substance dangereuse pour l'environnement, liquide, n.s.a (2,4-D ester)
Classe de danger	9
Groupe d'emballage	III
Polluant marin	Oui

TDG

L'article 1.45.1 du Règlement sur le TMD prévoit une exemption de la documentation et des marques de sécurité uniquement pour ce produit et uniquement lorsqu'il est transporté par un véhicule routier ou ferroviaire.

IATA

N° ID/ONU	UN3082
Nom officiel d'expédition	Substance dangereuse pour l'environnement, liquide, n.s.a (2,4-D ester)
Classe de danger	9
Groupe d'emballage	III
Polluant marin	Oui

IMDG

N° ID/ONU	UN3082
Nom officiel d'expédition	Substance dangereuse pour l'environnement, liquide, n.s.a (2,4-D ester)
Classe de danger	9
Groupe d'emballage	III
Polluant marin	Oui

15. RENSEIGNEMENTS SUR LA RÉGLEMENTATION

Inventaires internationaux

Nom chimique	TSCA	DSL/NDSL L	EINECS/ELINCS CS	ENCS	IECSC	KECL	PICCS	AICS
2,4-D 2-ethylhexyl ester			X					
Des distillats de pétrole	X	X	X		X	Present	X	X

Légende :

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

ENCS - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon

IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine

KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

Le Canada a des exigences environnementales précises concernant la manutention, l'utilisation et l'élimination de ce produit antiparasitaire, lesquelles sont indiquées sur l'étiquette du produit.

Renseignements concernant la Règlement sur les produits dangereux :

Ce produit a été classé selon la *Loi sur les produits dangereux* (LPD) modifiée et les critères de danger du *Règlement sur les produits dangereux* (RPD); la fiche de données de sécurité contient toute l'information prescrite par le RPD.

Renseignements concernant la Loi sur les produits dangereux :

Les produits antiparasitaires, au sens du paragraphe 2 (1) de la *Loi sur les produits antiparasitaires* (LPA), sont exclus de l'application de la *Loi sur les produits dangereux* (en d'autres termes, les produits antiparasitaires sont exemptés de l'étiquetage des fournisseurs et des exigences de la Loi sur les produits dangereux en matière de FDS et règlements). Ce produit a été volontairement classé selon la norme SIMDUT 2015.

Numéro(s) d'homologation en vertu de la Loi sur les produits antiparasitaires : 31698 et 33111

Lire l'étiquette approuvée en vertu de la *Loi sur les produits antiparasitaires* avant d'utiliser ou de manipuler ce produit antiparasitaire.

Déclaration du produit antiparasitaire

Ce produit chimique est un produit nuisible enregistré par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire de Santé Canada et est assujéti à certaines exigences en matière d'étiquetage en vertu de la Loi sur les produits antiparasitaires. Ces exigences diffèrent des critères de classification et des informations sur les dangers requis pour les fiches de données de sécurité compatibles avec le SGH.

Communications sur les dangers de la LPA:

DANGER POISON
SENSIBILISATEUR POTENTIEL DE LA PEAU
AVERTISSEMENT - IRRITANT DE LA PEAU

Différence entre la FDS et l'étiquette de antiparasitaire de la LPA

Éléments d'information dangereux	LPA	FDS
Mot d'alarme	Danger / Avertissement	Attention
Mention(s) de danger		
Toxicité aiguë - Oral	Léger ou toxique en cas d'ingestion.	Nocif en cas d'ingestion
Toxicité aiguë - Inhalation	N/A	Nocif en cas d'inhalation
Irritation de la peau / corrosion	Provoque une irritation de la peau	N/A
Sensibilisation cutanée	Sensibilisateur cutané potentiel	Peut provoquer une réaction allergique cutanée

16. AUTRES RENSEIGNEMENTS

<u>NFPA</u>	Risques pour la santé	Inflammabilité	Instabilité	Dangers particuliers
	2	1	0	Aucun
<u>HMIS</u>	Risques pour la santé	Inflammabilité	Dangers physiques	Protection individuelle
	Non déterminé	Non déterminé	Non déterminé	Non déterminé

Date de révision:

17-Jan-2020

Note de révision:

Added PCP No. 33111, Corrections to French, Revisions to sections 1, 2, 14-16, Updated section headers according to PMRA Guidance

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

Fin de la fiche de données de sécurité